

Bourgogne-Franche-Comté

Bulletin Épidémiologique Régional, publié le 7 mai 2025

Semaine 18 (du 28 avril au 4 mai 2025)

Page 2 – Veille internationale - La gastro-entérite aiguë Page 3 - Maladies à Déclaration Obligatoire - Surveillance non spécifique (SurSaUD®) Page 4 - Mortalité

À la une

Protoxyde d'azote : augmentation des intoxications

Le protoxyde d'azote, communément appelé « gaz hilarant » ou « proto » est utilisé dans différents champs d'activité : en médecine, comme antalgique ou anesthésiant ; dans le tuning automobile, injecté dans le moteur ; en cuisine, sous forme de cartouches pour les siphons, comme ceux à chantilly. L'usage détourné du protoxyde d'azote, procurant une sensation d'euphorie, est un phénomène identifié depuis longtemps, notamment dans le milieu festif par les jeunes adultes. D'après les données du Baromètre de Santé publique France, en 2022 **14 % des 18-24 ans l'avaient déjà expérimenté et plus de 3 % déclaraient en avoir consommé au cours de l'année.**

Ce mésusage est accompagné d'une hausse des cas d'intoxications pouvant entraîner des complications graves. L'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM), l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) et Santé publique France réalisent un point de situation et rappellent les dangers associés à cette substance et les mesures de prévention à adopter.

En 2023, 472 signalements liés à la consommation de protoxyde d'azote ont été enregistrés par les Centres d'évaluation et d'information sur la pharmacodépendance-addictovigilance (CEIP-A), soit 30 % de plus qu'en 2022. Les Centres antipoison et de toxicovigilance (CAP-TV) ont reçu 305 signalements, soit 20 % de plus qu'en 2022.

En 2023, pour la première fois, les CEIP-A et CAP-TV ont reçu les signalements de deux nouveau-nés présentant des troubles neurologiques à la naissance dans un contexte d'usage détourné et répété du protoxyde d'azote par la maman pendant la grossesse.

Ces chiffres confirment **l'augmentation du nombre de cas déclarés de complications associées** au protoxyde d'azote observés ces dernières années (dont une part plus importante des signalements chez les femmes). Ces signalements montrent également une **augmentation des cas liés à un usage répété et prolongé** (plus d'un an) du protoxyde d'azote. Parmi ces signalements d'abus, d'usage détourné et de dépendance, 92 % font état d'une consommation de doses élevées et de l'utilisation de bonbonnes de grand volume. La moitié d'entre eux relatent une consommation quotidienne. Les cas d'abus, d'usage détourné et de dépendance sont rarement associés à la consommation d'autres substances.

Dès 2019, des communiqués afin d'alerter et de sensibiliser les professionnels et le grand public et des **campagnes de sensibilisation et de prévention** ont été réalisées. En 2021, ces données avaient contribué à la **loi de 2021** sur la prévention des usages dangereux du protoxyde d'azote.

Pour protéger sa santé, la meilleure solution est de ne pas consommer de protoxyde d'azote.

[Pour en savoir plus :](#)

[Le « proto », des cas d'intoxication toujours en augmentation](#)

[Actualité - Le « proto », des cas d'intoxication toujours en augmentation - ANSM](#)

[Le « proto », des cas d'intoxication toujours en augmentation | Anses - Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail](#)

[Document d'aide au diagnostic et à la prise en charge d'une intoxication au protoxyde d'azote](#) (mis à jour le 16/04/2025).

Veille internationale

05/05/2025 : L'ECDC publie les résultats de l'enquête de prévalence des infections associées aux soins et de la consommation d'antibiotiques dans les établissements de soins de longue durée menée en 2023-2024. Renforcer les mesures de prévention / contrôle des infections et optimiser les pratiques des prescriptions des antibiotiques devraient contribuer à réduire l'antibiorésistance en Europe ([lien](#)).

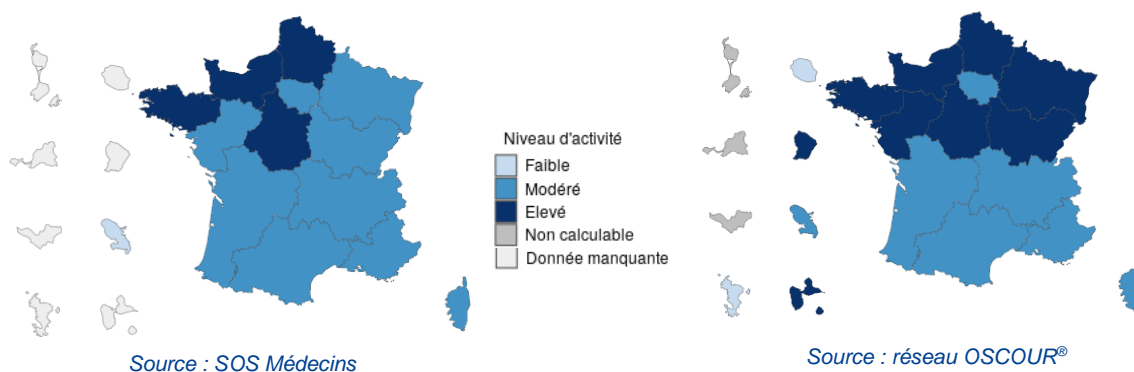
05/05/2025 : L'OMS, dans le cadre de la journée mondiale de l'hygiène des mains, rappelle l'importance d'une hygiène des mains dans les établissements de santé. Le thème de la campagne est « Il peut être question de gants, il s'agit toujours d'hygiène des mains » ([lien](#)).

La gastro-entérite aiguë

La surveillance de la gastro-entérite aiguë (GEA) s'effectue à partir des indicateurs suivants (tous âges) :

- pourcentage hebdomadaire de gastro-entérites aiguës parmi les diagnostics des associations SOS Médecins (Dijon, Sens, Besançon, Auxerre, source: SurSaUD®)
- pourcentage hebdomadaire de gastro-entérites aiguës parmi les diagnostics des services d'urgences de la région adhérant à SurSaUD®

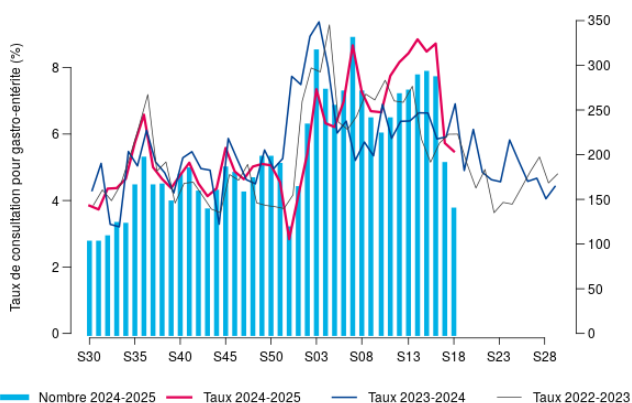
En Bourgogne-Franche-Comté : Activité en baisse (bien qu'encore élevée aux urgences)



- Dans les services des urgences, l'activité liée à la gastro-entérite est toujours élevée en S18 et poursuit sa diminution en atteignant les niveaux observés des 2 saisons précédentes à la même période (1,4 % vs 1,9 % en S-1).
- La classe d'âge des moins de 15 ans concerne la majeure partie de l'activité des services d'urgence.
- L'activité des associations SOS Médecins est de 5,5 % en S18. Les données n'étant pas complètes pour S18 (cf page 3), la tendance est à interpréter avec précaution.

Figures 1 et 2. Évolution hebdomadaire du nombre et des pourcentages de gastro-entérite aiguë en Bourgogne-Franche-Comté parmi les diagnostics des :

1. Associations SOS Médecins



2. Services d'urgences



– Une prévention de la gastro-entérite basée sur l'hygiène –

- **Se laver fréquemment les mains** (eau et savon, ou produit hydro-alcoolique) est une des meilleures façons de limiter la transmission des virus entériques • Certains virus (rotavirus et norovirus) étant très résistants dans l'environnement
- **Nettoyer soigneusement et régulièrement les surfaces à risque élevé de transmission** (dans les services de pédiatrie, institutions accueillant les personnes âgées)
 - La meilleure prévention des complications de la diarrhée aiguë est la réhydratation précoce à l'aide des solutés de réhydratation orale (SRO), en particulier chez le nourrisson
 - Les rotavirus sont responsables d'environ la moitié des diarrhées sévères du nourrisson nécessitant une hospitalisation. La [vaccination contre les rotavirus](#) est recommandée en France pour tous les nourrissons. La vaccination nécessite 2 ou 3 doses selon le vaccin. Elle doit être débutée à l'âge de 2 mois et être achevée à 6 ou 8 mois au plus tard.

Surveillance de maladies à déclaration obligatoire (MDO)

La Cellule régionale dispose en temps réel des données de 5 maladies infectieuses à déclaration obligatoire signalées en Bourgogne-Franche-Comté : infection invasive à méningocoque (IIM), hépatite A, légionellose, rougeole et toxi-infection alimentaire collective (TIAC). Les résultats sont présentés en fonction de la date d'éruption pour la rougeole (si manquante, elle est remplacée par celle du prélèvement ou de l'hospitalisation et, en dernier recours, par la date de notification), de la date d'hospitalisation pour l'IIM, de la date de début des signes pour l'hépatite A et la légionellose et de la date du premier cas pour les TIAC (si manquante, elle est remplacée par la date du repas ou du dernier cas, voire en dernier recours par la date de la déclaration des TIAC).

Tableau 1. Nombre de MDO déclarées par département (mois en cours M et cumulé année A) et dans la région 2022-2025

Bourgogne-Franche-Comté														2025*	2024*	2023	2022			
	21		25		39		58		70		71		89		90					
	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A				
IIM	0	1	0	3	0	1	0	1	0	1	0	2	0	3	0	0	12	28	17	8
Hépatite A	0	2	0	3	0	1	0	0	0	3	0	0	0	1	0	0	10	22	30	14
Légionellose	0	2	0	2	0	3	0	0	0	9	0	3	0	0	0	0	19	73	109	134
Rougeole	0	13	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7	0	3	0	0	23	11	2	0
TIAC ¹	0	6	0	5	0	0	0	0	0	0	0	4	0	1	0	1	17	55	83	44

¹ Les données incluent uniquement les déclarations transmises à l'Agence Régionale de Santé

* Données provisoires - Source : Santé publique France, données mises à jour le 07/05/2025

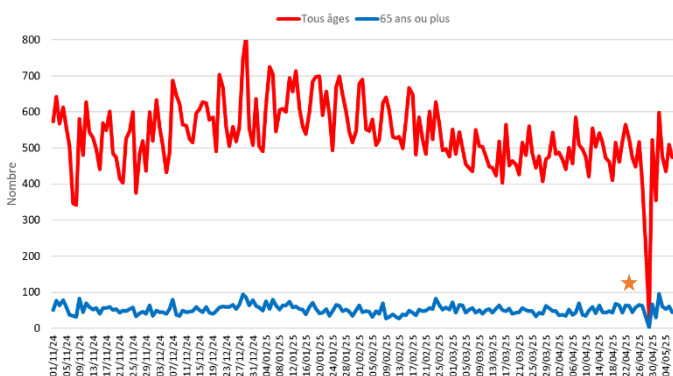
Surveillance non spécifique (SurSaUD[®])

En Bourgogne-Franche-Comté :

Pas d'augmentation inhabituelle de l'activité des associations SOS Médecins et des services d'urgences (figures 3 et 4).

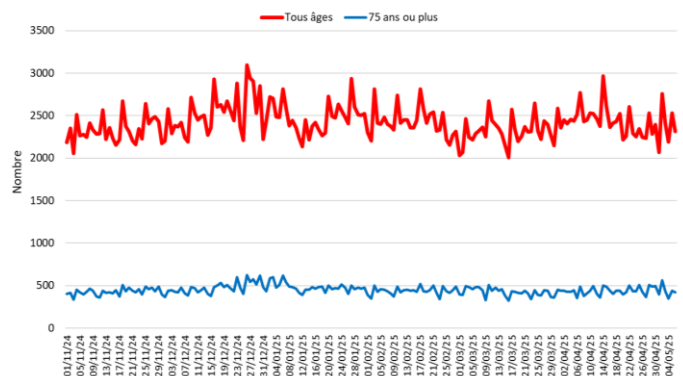
★ Un mouvement de grève a concerné les associations SOS Médecins le 29/04/2025.

Figure 3. Nombre d'actes SOS Médecins de Bourgogne-Franche-Comté par jour, tous âges et chez les 65 ans et plus



Source : SOS Médecins données mises à jour le 07/05/2025

Figure 4. Nombre de passages aux urgences de Bourgogne-Franche-Comté par jour, tous âges et chez les 75 ans et plus



Source : réseau OSCOUR[®] données mises à jour le 07/05/2025

Mortalité toutes causes

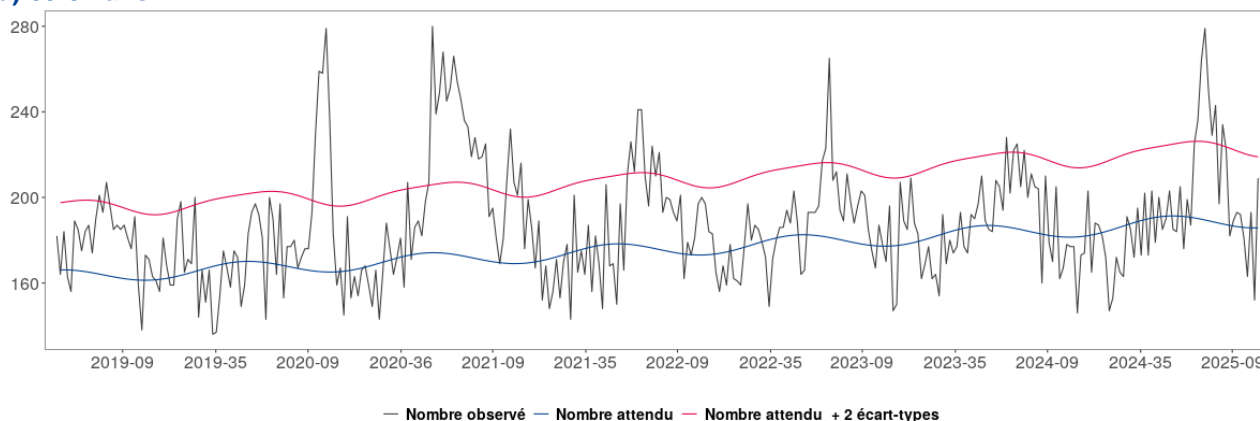
Le suivi de la mortalité s'appuie sur les données issues d'un échantillon d'environ 5 000 communes (dont environ 270 en Bourgogne-Franche-Comté) transmettant leurs données d'état-civil (données administratives sans information sur les causes médicales de décès) sous forme dématérialisée à l'Insee. Compte tenu des délais légaux de déclaration d'un décès à l'état-civil (24h, hors week-end et jour férié) et du délai pris par le bureau d'état-civil pour saisir les informations, un délai entre la survenue du décès et l'arrivée des informations à Santé publique France est observé : les analyses ne peuvent être effectuées qu'après un délai minimum de 3 semaines.

En Bourgogne-Franche-Comté :

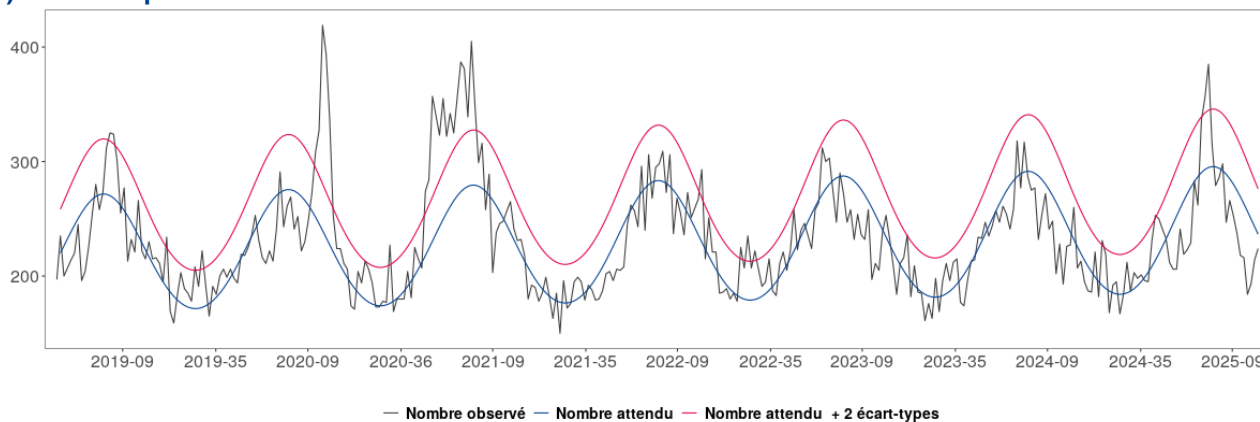
Aucun excès de mortalité toutes causes et tous âges depuis S08-2025 (17 février 2025).

Figure 5. Mortalité régionale toutes causes, pour les classes d'âge 65-84 ans (a), 85 ans et plus (b), tous âges (c) jusqu'à la semaine 17-2025

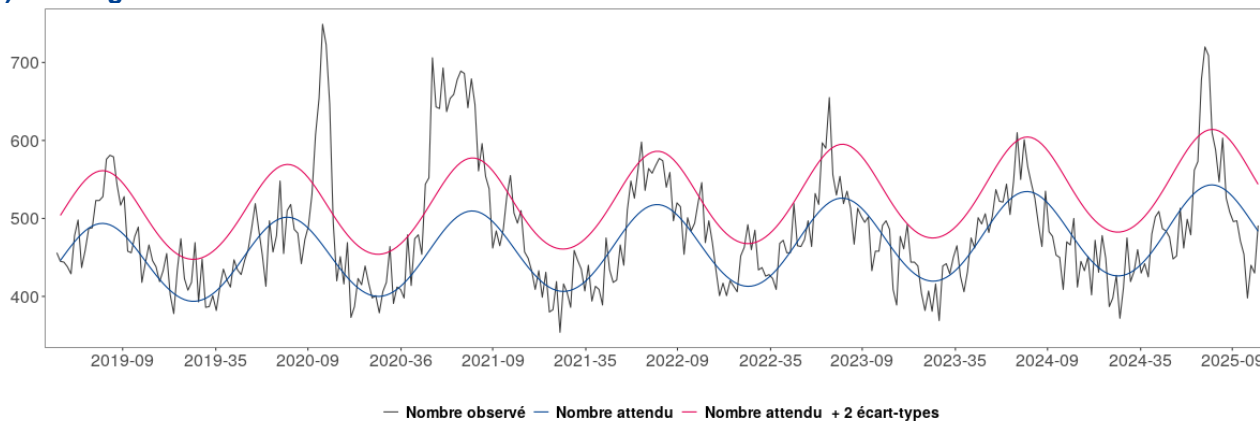
a) 65-84 ans



b) 85 ans et plus



c) Tous âges



Source : Insee, données mises à jour le 07/05/2025

Coordonnées du Point Focal Régional (PFR) des alertes sanitaires pour signaler, alerter et déclarer 24h/24 – 7j/7 :

- Tél : 0 809 404 900
- Fax : 03 81 65 58 65
- Courriel : ars-bfc-alerte@ars.sante.fr
- Pour aller plus loin : <https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/signaler-alerter-declarer-3>

Bulletins épidémiologiques de Bourgogne-Franche-Comté

Les bulletins de la région sont disponibles à cette adresse :

<https://www.santepubliquefrance.fr/regions/bourgogne-franche-comte/publications/#tabs>

Remerciements

Nous remercions l'agence régionale de santé, les associations SOS Médecins, les services d'urgences et les services d'état civil (dispositif SurSaUD[®]), les centres nationaux de référence, le centre d'appui et de prévention des infections associées aux soins, les établissements de santé, les établissements médico-sociaux, les laboratoires de biologie médicale, le réseau régional des urgences, le réseau sentinelle des services de réanimation et l'ensemble des professionnels de santé qui contribuent à la surveillance régionale.

Équipe de rédaction :

Mariline CICCARDINI, François CLINARD, Céline POITEVIN, Olivier RETEL, Élodie TERRIEN, Sabrina TESSIER, Mattéo TIROLE

Pour nous citer : Surveillance sanitaire Bourgogne-Franche-Comté. Bulletin épidémiologique régional du 7 mai 2025

Saint-Maurice : Santé publique France, 5 p.

Directrice de publication : Caroline SEMAILLE

Dépôt légal : 7 mai 2025

Contact : cire-bfc@santepubliquefrance.fr